



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE DORDOGNE

Périgueux, le 2 juillet 2013

**Service départemental  
de la communication  
interministérielle**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécurité routière : vigilance pendant l'été

Chaque été, le bilan de l'accidentalité routière se révèle élevé.

Les périodes estivales sont synonymes de nombreux déplacements et donc propices au facteur d'augmentation du nombre d'accidents.

Au moment où chacun s'apprête à se rendre sur son lieu de vacances, la vigilance la plus totale s'impose.

La plupart des accidents sont essentiellement dus à des fautes de comportements telles que :

- La vitesse excessive ou inadaptée aux infrastructures cause majeure de gravité de l'accident,
- La consommation d'alcool et/ou de produits stupéfiants.

La fatigue, les distances de sécurité sont aussi des éléments importants qui ne permettent pas une vigilance maximale.

Les contrôles routiers seront donc renforcés durant toute la période de l'été dans les créneaux horaires les plus sensibles.

L'accent sera mis sur les infractions graves génératrices d'accidents (alcool, stupéfiants, vitesse, comportements dangereux).

Les accidents sur la route ne sont jamais une fatalité, il n'y a pas de petites infractions seulement de graves conséquences.

### **Contacts presse:**

Service départemental de la communication interministérielle

**Valérie LESCURE**

**☎ 05 53.02.24.07 ☒ 05 53 02 24 34**

valerie.lescure@dordogne.gouv.fr